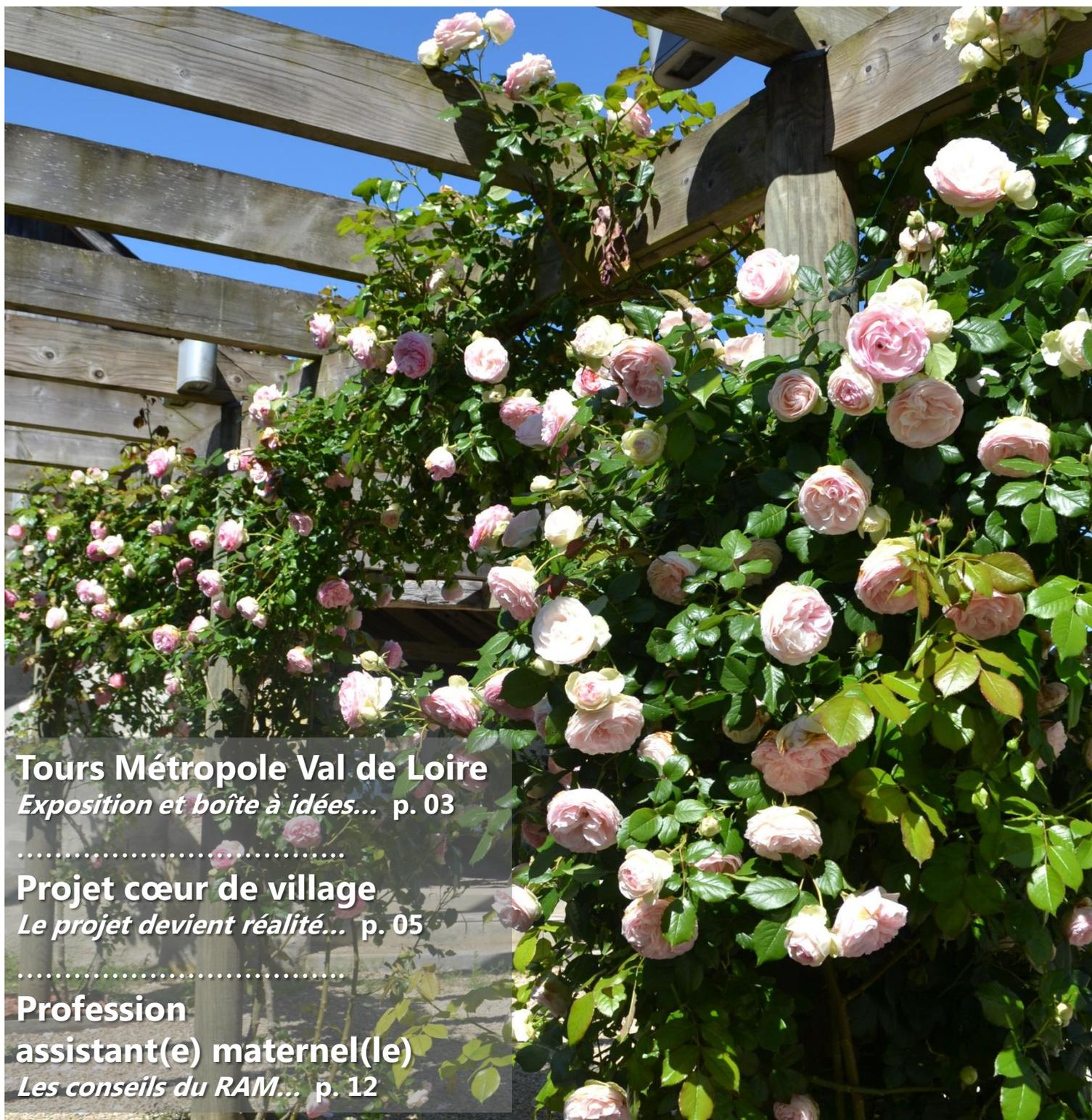


Le Colombien

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE VILLANDRY



Tours Métropole Val de Loire
Exposition et boîte à idées... p. 03

.....

Projet cœur de village
Le projet devient réalité... p. 05

.....

Profession
assistant(e) maternel(le)
Les conseils du RAM... p. 12



Colombiennes, Colombiens,

Vous allez parcourir notre nouveau bulletin, l'occasion pour moi de faire le point, à mi-mandat, sur les réalisations effectuées depuis les dernières élections municipales.

La réouverture de l'église est réalisée, nous avons fait réparer les vitraux et changé les protections. Le mur sud a été piqueté et les joints refaits, les deux grosses cloches réparées .

L'agence postale et la bibliothèque sont ouvertes dans un nouvel immeuble restauré avec la création de 4 logements locatifs tous occupés.

L'aménagement de la D7, la création de nouveaux parkings ainsi que la construction d'un nouvel office de tourisme, correspondant aux besoins des touristes, est en voie d'achèvement. Ce projet que nous attendions depuis de nombreuses années voit enfin sa concrétisation grâce à TOURS PLUS (Tours Métropole Val de Loire). Cet investissement de plus de 3,5 millions d'euros n'aurait jamais pu être porté par la commune et je remercie la métropole d'avoir pris en compte ce besoin récurrent pour notre village.

L'achat de la propriété entre l'école et la mairie est chose faite depuis un an. Les vieux hangars sont démolis et les travaux d'aménagement du centre bourg, places et rues, vont commencer le 12 juin pour une durée de 6 mois environ. C'est la seule réalisation pour laquelle nous avons eu recours à un emprunt de 350 000 €. Au vu de l'état de nos finances, je pense que nous pourrions envisager les travaux de l'agrandissement de la mairie (nouvelle salle de mariage et de conseil pour être en conformité avec l'accessibilité) en 2018-2019. La circulation risque d'être difficile en centre bourg pendant un certain temps, correspondant à la réalisation des travaux et au temps de séchage. Je vous invite par avance, dans la mesure du possible, à éviter ce secteur pendant les travaux.

Depuis le 22 mars 2017, Tour(s) plus est devenu TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE. Pour ce faire nous sommes passés par le stade Communauté Urbaine au 1er janvier. Bien des choses ont changé pour nos collectivités puisque des compétences ont dû être transférées vers la métropole (service eau potable, voiries communales, plan local d'urbanisme...).

Devenir métropole est très important pour l'avenir de notre région. Je tiens à remercier tout d'abord tous les services qui ont travaillé dur dans un délai contraint pour élaborer tous les dossiers, selon la volonté des élus. Je remercie également les élus et les parlementaires de tous bords politiques qui se sont alliés pour défendre ce projet auprès du gouvernement, preuve s'il en est de l'importance que les parlementaires soient aussi impliqués dans les municipalités pour défendre l'intérêt des territoires et de leurs populations .

Je vous souhaite une bonne lecture et de bonnes vacances.

Jean Marie METAIS

ETAT CIVIL

Naissances :

Doryan, né le 26/11/2016
Camille VERSEUX et Matthieu DRUELLE
18, La Févraie

Louis, né le 14/03/2017
Marine HASCOET et Alexandre KULIGOWSKI
Le Colombier

Matthéo, né le 17/03/2017
Julie BAILLEUX et Luc DENIAU
8, La Maison Lureau

Mia, née le 23/03/2017
Virginie QUILLEVERE et Mickaël LEFEVRE
25, La Févraie

Mariages :

24/12/2017
Sandrine LEGER et Fabien THOMAS

Décès :

29/12/2016 - Annie JANNEAU
née DESBOURDES

04/02/2017 - Marie LUCAS
née PEROCHON

Ces informations ne sont publiées qu'avec l'accord exprès des familles concernées.

Mairie : 2 rue Munat – 37510 Villandry – Tél. 02 47 50 02 08 – Fax 02 47 50 00 90
Horaires d'ouverture : de 15h à 19h du lundi au vendredi – www.villandry.fr

Magazine réalisé par les élus de la Commission Communication : Maria Lépine, Edith Benoist, Claude Chevet, Rachel Geffroy, Nathalie Robin.
600 exemplaires.

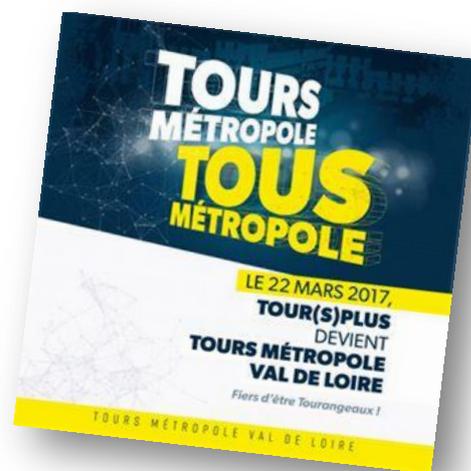
Contact : Mairie de Villandry, Commission Communication, 2 rue du Munat, 37510 Villandry
communication@villandry.fr – Impression : A2r imprimerie

Tours Métropole Val de Loire

Quelles sont les missions de Tours Métropole Val de Loire ? Quel est son territoire ? Le passage en métropole change-t-il ma vie quotidienne ?

Les réponses aux questions que vous vous posez sont dans le livret "Tours Métropole, tous Métropole" qui a été distribué dans votre boîte aux lettres.

Vous souhaitez en savoir plus et mieux comprendre le changement d'échelon institutionnel qui donne plus d'élan et de créativité à notre territoire de vie, rendez-vous dans les locaux de la mairie qui accueille, **du lundi 19 au vendredi 30 juin**, une exposition pédagogique itinérante !



"Envies de Loire", la boîte à idées pour l'aménagement des bords de Loire

Depuis le 5 mai, Tours Métropole Val de Loire a lancé une grande opération de recueil d'idées innovantes en vue de l'aménagement des bords de Loire, aussi bien auprès des professionnels, via un concours international, qu'auprès des habitants de la Métropole qui peuvent participer, via une plateforme numérique interactive, en partageant leurs "Envies de Loire"...

"Cellule souche" de l'identité du territoire, la Loire est à la convergence de deux grandes ambitions du projet métropolitain : consolider la vocation touristique du territoire et s'affirmer comme une Métropole de haute qualité de vie. Depuis déjà quelques années, Tours Métropole Val de Loire s'engage dans la reconquête et l'aménagement des abords de son fleuve – avec la Guinguette "Tours sur Loire", le projet du Haut de la Rue Nationale ou encore en faisant de la Loire à Vélo un moteur du développement touristique. Aujourd'hui, la Métropole poursuit cette démarche avec le lancement d'"Envies de Loire", grande opération de consultation publique et professionnelle, pour porter au plus haut ses ambitions : faire de la Loire le cœur de la vie métropolitaine.

Enviesdeloire.com, une carte interactive pour les métropolitains :

Découvrez les 9 sites concernés de la « Loire urbaine au sein de la Métropole » et contribuez, commentez, votez, partagez vos idées du 5 mai au 5 septembre 2017 sur la carte interactive dédiée : www.enviesdeloire.com

Travaux

Travaux de la D7

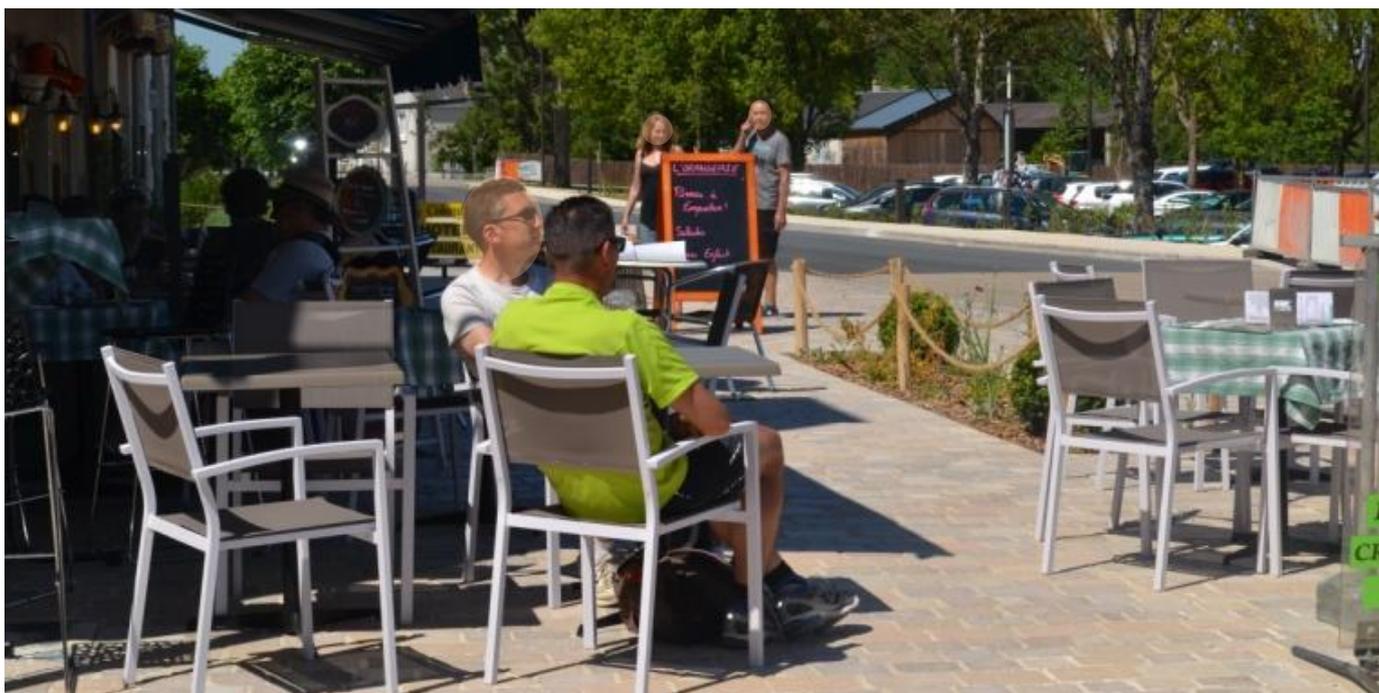


Dernière ligne droite pour les travaux de valorisation de l'accueil touristique sur Villandry.

L'aire de pique-nique a été transférée près du city-stade pour le bonheur des plus jeunes. Le parking des bus près de l'entrée du château est finalisé - certains automobilistes ont tendance à utiliser encore cet espace malgré la signalisation et l'extension de l'offre de parking pour les VL, que ce soit en contrebas du château ou

en lieu et place de l'ancien parking municipal, qui par ailleurs leur est désormais exclusivement réservé, l'aire de camping-car ayant été déplacée au rond-point ouest du village. La construction du nouvel office de tourisme suit son cours.

La capacité d'accueil des restaurateurs s'est très largement agrandie avec les terrasses qui commencent à faire le plein de touristes avec les beaux jours.



Projet « Cœur de Village »

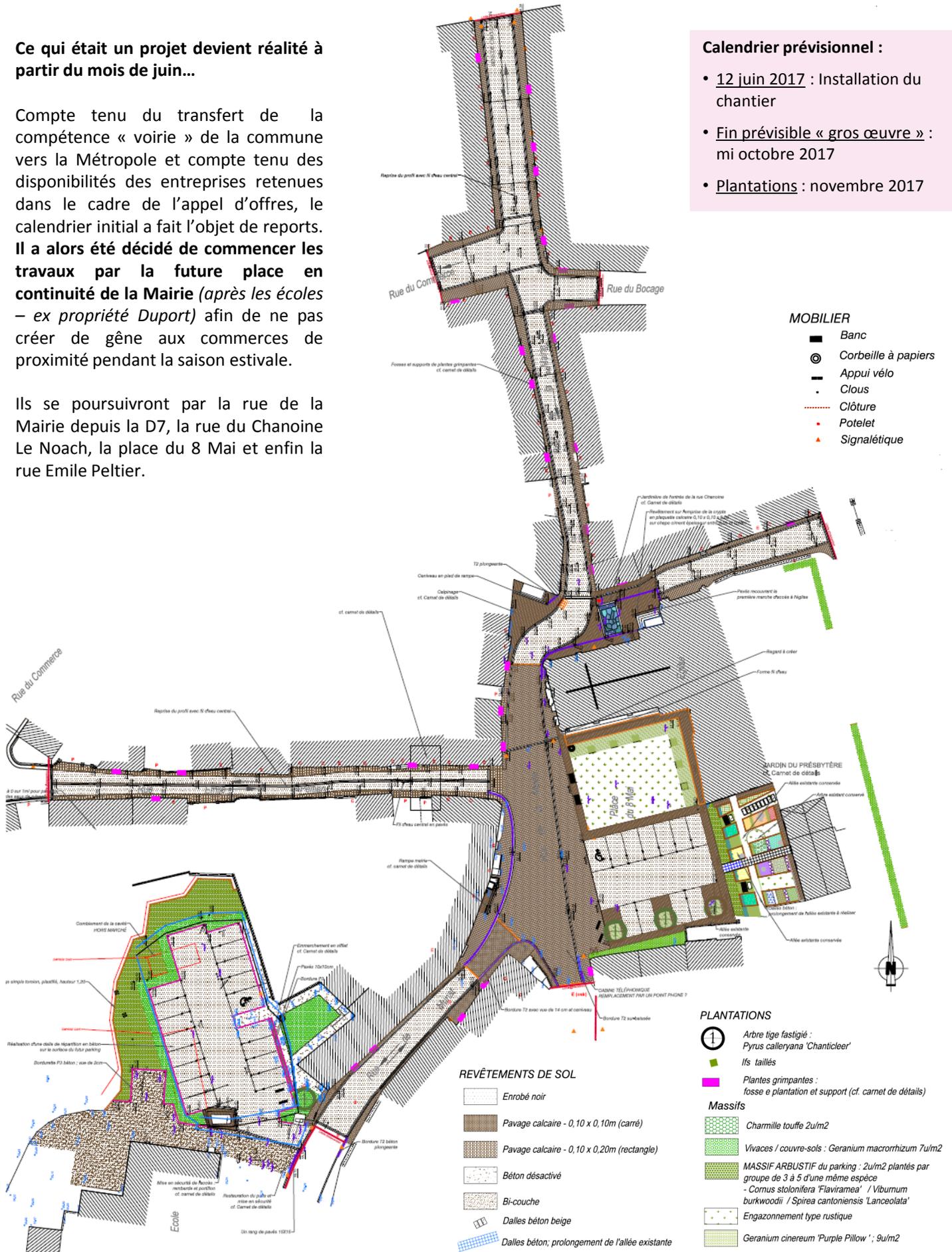
Ce qui était un projet devient réalité à partir du mois de juin...

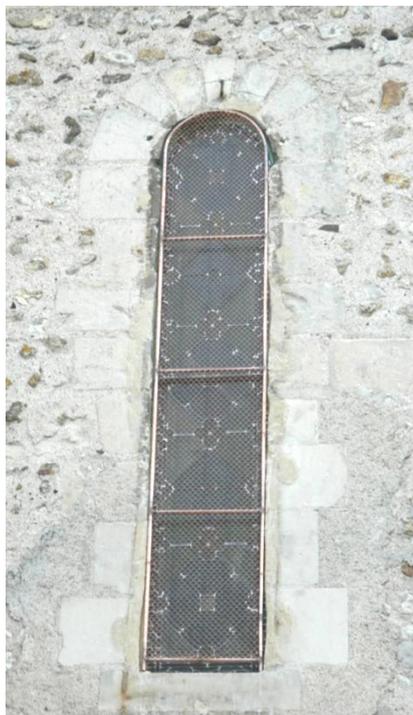
Compte tenu du transfert de la compétence « voirie » de la commune vers la Métropole et compte tenu des disponibilités des entreprises retenues dans le cadre de l'appel d'offres, le calendrier initial a fait l'objet de reports. **Il a alors été décidé de commencer les travaux par la future place en continuité de la Mairie (après les écoles – ex propriété Duport) afin de ne pas créer de gêne aux commerces de proximité pendant la saison estivale.**

Ils se poursuivront par la rue de la Mairie depuis la D7, la rue du Chanoine Le Noach, la place du 8 Mai et enfin la rue Emile Peltier.

Calendrier prévisionnel :

- **12 juin 2017** : Installation du chantier
- **Fin prévisible « gros œuvre »** : mi octobre 2017
- **Plantations** : novembre 2017





L'église

Les vitraux

Un vaste programme de rénovation des vitraux a été engagé par l'équipe municipale, depuis le début du mandat :

- D'ici la fin de l'année 2017, l'objectif de restauration de la totalité des vitraux sera atteint,
- Chaque vitrail « exposé » aura reçu une nouvelle protection (tubulure et grillage sécuritaire cuivrés), intégrée dans les tableaux de la baie et non plus en appui de façade permettant

ainsi une meilleure intégration et valorisation dans le patrimoine.

Précisions : *seul le vitrail classé au patrimoine restera à rénover. Cette décision ne relève pas uniquement du choix de vos élus mais nécessite qu'un dossier soit initié auprès des services de l'état (la DRAC - Direction Régionale des Affaires Culturelles). Ce sera chose faite avant la fin de l'année pour une programmation de rénovation du vitrail envisagée sur l'exercice budgétaire 2018 si celui-ci le permet.*

Les façades sud et ouest

Face à l'imminence des travaux du centre bourg et pour ne pas risquer, dans quelques mois, d'endommager la toute nouvelle place de l'église et son fleurissement, la municipalité a jugé opportun de procéder dès maintenant à la reprise de la façade sud-ouest de l'église (façade en « L »), d'autant que la sacristie avait déjà fait l'objet d'une reprise récente.

Mais, même dans le meilleur des mondes... tout ne se passe pas forcément comme on le souhaiterait. Un œil initié aura très certainement constaté qu'une bande spécifique, appelée « litre », (*bande en surépaisseur des pierres de mur, dans les teintes « rose »*) avait disparu lors de la rénovation. Les professionnels œuvrant sur le chantier (l'entreprise JAILLAIS de Chinon) avaient alerté très vite sur la vétusté de la litre et s'étaient engagés à faire tout leur possible

pour la préserver, tout en annonçant qu'il fallait s'attendre à ce que la litre ne subsiste que très partiellement aux travaux de restauration. En effet, le piquetage aura précipité sa disparition, pour la simple raison qu'elle était gaufree par les assauts du temps et ses siècles de vie. La litre ne sera pas oubliée pour autant : la municipalité réfléchit à l'installation, à l'intérieur de l'église, d'un panneau d'information illustré rappelant cet élément de patrimoine historique.



Le Fleurissement



Route de Munat

La municipalité, dans le cadre de sa convention annuelle avec l'association « Embellie de Villandry », a

confié à celle-ci un nouveau chantier d'embellissement route de Munat.

Il était en effet tout à fait logique de prolonger la rénovation végétale en continuité des écoles (l'un des 1^{ers} chantiers de l'association).

Le chantier s'est déroulé en 3 étapes :

- Dans un 1^{er} temps, les agents techniques ont déraciné les vieux plants de lavande et préparé le chantier à venir.
- Dans un 2^{ème} temps, l'équipe des bénévoles de l'association ont œuvré pour réaménager les espaces libérés.
- Dans un 3^{ème} temps, compte tenu du manque de pluie, les agents techniques ont assuré l'arrosage des nouvelles plantations.

Fleurissement d'été

Même si les travaux du nouvel aménagement « Cœur de Village » vont venir perturber les mises en place du fleurissement d'été, nous allons tout mettre en œuvre pour que le

centre bourg reste un lieu de vie fleuri. Les plants sont, d'ores et déjà, commandés et plantés dans nos jardinières, en élevage chez le paysagiste.

Label « Villes et Villages fleuris »

Cette année encore, la commune se doit de concourir à ce Label, même si nous savons d'ores et déjà que l'obtention de la 1^{ère} fleur sera, de facto, reportée à l'exercice 2018. Les travaux du projet « Cœur de Village » ne seront pas achevés avant le passage du jury départemental. Et, comme aucune évaluation ne se fait à partir d'un plan projet (les plantations étant, seulement, réalisées en novembre prochain), notre participation nous permettra de valider les 4 pétales obtenus.

2018 devrait être l'année de la validation de l'ensemble des investissements réalisés et des efforts fournis par l'obtention de la 1^{ère} fleur de ce Label et, surtout, pour un meilleur cadre de vie !

Elle faisait le bonheur des ados qui avaient squatté son sous-sol.

Face aux risques d'insalubrité et face aux risques qu'encouraient les jeunes dans ce bâtiment très dégradé, la municipalité a pris un arrêté de péril.

Dix ans de procédure ont été nécessaires pour aboutir à la démolition de cette maison jamais achevée depuis plus de quarante ans.

Démolition de la « ruine de briques rouges »



LES DERNIERS TRAVAUX RÉALISÉS EN QUELQUES CHIFFRES :

Vitraux (réalisation Entreprise Van Guy, Continvoir).....	12 300 €
Façades de l'église (réalisation Entreprise Jaillais, Chinon)	28 000 €
Remplacement de la chaudière de l'école (société Idex, La Riche)	5 000 €
Fleurissement d'été (fournisseur société Théo Van Delft, Sorigny).....	2 000 €
Démolition de la maison en ruines (entreprise STPC, Azay-le-Rideau).....	3 700 €

Le conseil municipal délibère...

Séance du 15 décembre 2016

Dissolution du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) de Savonnières – Villandry – Druye et répartition du patrimoine

La dissolution est acceptée et effective à la date du 31/12/2016.

Effacement de réseau à proximité du parking de l'Office du Tourisme

Le Conseil Municipal approuve cette opération pour un reste à charge pour la commune de 4.180,27 €.

Convention cadre entre la commune et la communauté d'Agglomération sur la gestion des services relevant des compétences transférées au 31.12.2016.

Adoption de la convention de gestion cadre et ses annexes, entre la communauté d'agglomération et ses communes membres pour la gestion des services relevant des compétences transférées au 31 décembre 2016, avec effet au 1^{er} janvier 2017 et pour une durée maximum d'un an pouvant être réduite par voie d'avenant.

Facturation des services 2017

Cf. tableau page suivante

Choix du règlement de Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans le cadre de la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS)

La communauté d'agglomération est autorisée à achever la procédure d'élaboration du PLU de la commune à compter du 31 décembre 2016.



Séance du 1^{er} mars 2017

Projet concernant l'ancienne huilerie (à l'angle de la rue de la mairie et de la rue du Pressoir)

Le Conseil municipal accepte l'acquisition de l'ancienne huilerie pour l'Euro symbolique et la prise en charge des frais de bornage et notariés, estimés à 654 €.

Zonage termites aux lieux-dits le Colombier et le Port

Monsieur le Préfet est sollicité afin de réviser l'arrêté préfectoral pour que ce dernier prenne en compte la nouvelle zone infectée par les termites aux lieux-dits « le Colombier » et « le Port ».

Réalisation d'un emprunt pour le financement des investissements

Accord est donné au Maire pour contracter un emprunt de 350.000 € au taux 1,51 %, sur une durée de 20 ans pour financer les investissements 2017.

DIVERS: Risque inondation.

Afin de tenir informés les administrés sur les suites données à l'épisode d'évacuation de juin 2016, un courrier sera adressé à Monsieur le Préfet pour connaître les décisions prises et délais de consolidation des zones de risque des brèches.

Séance du 11 mars 2017

Le conseil municipal prend acte de la démission de Madame Laurence PAILLER et de l'installation de Monsieur Dominique BARBIER au sein du Conseil Municipal.

Transformation de la Communauté URBAINE « TOUR(S)PLUS » en métropole « TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE »

Accord est donné pour la transformation de la Communauté urbaine dénommée Tour(s)plus en métropole dénommée « Tours Métropole Val de Loire »

Les délibérations peuvent être consultées dans leur intégralité sur le site de la mairie www.villandry.fr (rubrique La Mairie / Réunions de conseil).

Séance du 30 mars 2017

Le conseil municipal prend acte de la démission de Madame Karinne SERPAULT, de Monsieur Philippe MAUDET et de l'installation de Madame Chrystèle BERTRAND au sein du Conseil Municipal.

Adoption du Compte Administratif 2016

Après adoption du compte de gestion du receveur, le compte administratif 2016 est adopté avec un excédent de 371.953,43 € en fonctionnement qui sera reporté et un excédent de 304.857,47 € en investissement.

Contributions directes : vote des taux

Les taux sont inchangés pour 2017 :

- Taxe d'habitation : 14,50 %
- Taxe foncière bâti : 19 %
- Taxe Foncière non bâti : 41,25 %
- Produit assuré : 348.565 €.

Adoption du Budget Primitif 2017

Après présentation du projet du budget primitif pour l'année 2017, il est adopté à 1.100.475,93 € en fonctionnement et 930.231,47 € en investissement.

Sollicitation des fonds de concours à Tour(s) Plus

Le fonds de concours d'un montant de 16.767, 60 € attribué par Tours Métropole Val de Loire sera affecté sur les dépenses « Petite enfance ».

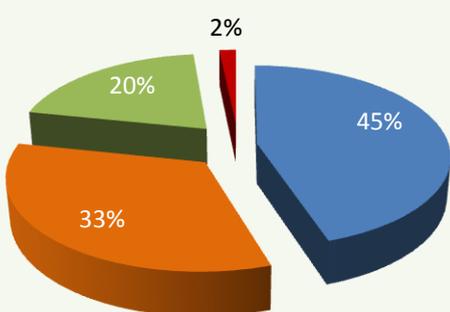
Mise à jour de la délibération concernant les indemnités des élus conformément au décret du 26 janvier 2017.

Suite au décret du 25 mai 2016 et de la circulaire du 26 janvier 2017 applicable au 1^{er} février 2017, le taux des indemnités des nouveaux montants maximaux bruts mensuels des indemnités de fonction des élus locaux, est maintenu.

Facturation des services 2017

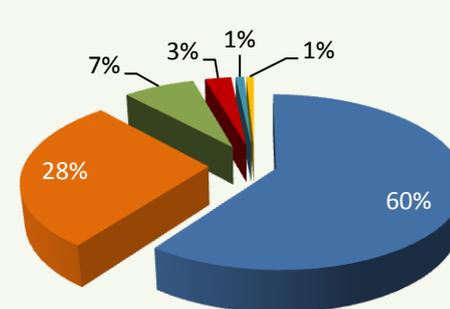
Photocopies	
Particuliers	0,35 €
Associations	0,10 €
Matériel	
1 table et 2 bancs	4 €
Salle polyvalente	
Location commune été	250 €
Location commune hiver	300 €
Location hors commune été	550 €
Location hors commune hiver	700 €
Cuisine (samedi et dimanche)	100 €
Vin d'honneur (commune)	100 €
Cauton de réservation	150 €
Cimetière	
Concession temporaire (15 ans)	45 €
Concession trentenaire	80 €
Concession cinquantenaire	140 €
Superposition	35 €
Colombarium	
Concession trentenaire 1 case 2 urnes	685 €
Sépulture individuelle 4 urnes	880 €

Dépenses de fonctionnement 2016



- Charges de personnel (salaires et charges sociales)
- Charges à caractère général (eau, électricité, frais d'entretien, restauration...)
- Autres charges de gestion courante (indemnités élus, subventions, contributions...)
- Charges financières (intérêts d'emprunts)

Recettes de fonctionnement 2016



- Impôts et taxes (Taxes foncières et d'habitation, droits de mutation...)
- Dotations et participations (Etat, métropole, département, élu parlementaire...)
- Produits des services (restaurant scolaire, NAP, réseaux...)
- Atténuation de charges (Rémunération de personnel La Poste)
- Produits exceptionnels (Fondation du Patrimoine)
- Autres produits de gestion courante (location salle polyvalente...)

Subventions aux associations

Centre Social Jules Verne	14 000 €
La Perdrix (poste de directeur)	9 000 €
La Perdrix (fonctionnement)	2 000 €
Tennis club de Savonnières	200 €
Patrimoine Vivant Cher et Loire	200 €
L'Embellie	500 €
Karaté club de Savonnières	200 €
Stars Trec	400 €
APEEV	1 000 €
Coopérative scolaire de Villandry	2 280 €
Football Club Ouest Tourangeau	100 €
Villandry Football Club	400 €
MJC Ballan-Miré	250 €
Villandry Village	5 345 €
ADMR	350 €

Libre expression

Tribune de la majorité

Trois années de travail au service des Colombiens

Trois années d'amélioration de notre cadre de vie avec l'aménagement de la D7 et les opérations de fleurissement. Trois années de préservation de notre patrimoine avec les travaux de restauration de la voûte de l'église et les travaux engagés sur les vitraux et les façades. Trois années de maintien et de renforcement des services de proximité avec le transfert de l'agence postale et l'ouverture de la bibliothèque...

Trois années où nous avons largement avancé dans la réalisation de projets structurants pour notre commune malgré un contexte plutôt défavorable. En effet, pendant ces trois années, l'action publique locale

a été soumise à plusieurs réformes ou décisions qui ont impacté les marges de manœuvre des municipalités : réforme des rythmes scolaires, baisse continue des dotations d'état, promulgation de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui nous a contraints à revoir le montage du plan de financement de notre opération Cœur de Village. Montage qui a connu une nouvelle révision quand notre communauté d'agglomération est devenue métropole et que cette transformation s'est accompagnée du transfert de la maîtrise d'ouvrage du projet cœur de village.

Le statut de la métropole dépossède la commune des compétences voirie

et urbanisme mais cela ne remet pas en question le programme que nous nous étions fixé : le projet "cœur de village" et la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme vont se concrétiser dans les prochains mois.

2017 sera incontestablement une année de changement et nous ne connaissons pas encore les contours et les répercussions sur nos collectivités des réformes qui s'annoncent. Mais, à mi-parcours de cette mandature, nous sommes confiants dans le schéma de coopération mis en place au sein de la métropole et confiants dans notre capacité à tenir nos engagements.

Tribune de la minorité



Les élus de la minorité n'ont pas souhaité exercer leur droit d'expression dans cette édition du bulletin.



Brèves



TRANSPORTS SCOLAIRES

La loi NOTRE prévoit que la compétence « Transports » assurée par les Départements, y compris le transport scolaire, soient reprises par les Régions.

La Région Centre Val-de-Loire a décidé d'appliquer la gratuité sur les transports scolaires désormais assurés par ses services. Pour autant, seuls sont

concernés les territoires ruraux car la compétence « Transports » est de la responsabilité des Communautés d'agglomération et des Métropoles dans les secteurs urbains, notamment Tours et Orléans.

Ainsi, les transports scolaires assurés par le SIGEC demeurent payants pour la rentrée prochaine.



Nouvelle déchetterie

(La déchetterie de La Billette est fermée) :

Déchetterie de Joué-lès-Tours

5 rue de Prony
37300 Joué-lès-Tours

Horaires :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi,
samedi : 9h-12h30 et 13h30-17h45
Dimanche et jours fériés : fermée



TNT : RÉCEPTION DÉFAILLANTE

Vous avez des problèmes de réception des chaînes de la télévision par une antenne râteau :

- Vérifiez si vous êtes couvert par la diffusion numérique à votre adresse sur le site www.recevoirlatnt.fr
- Contrôlez que votre installation n'est pas défectueuse,
- Contactez l'ANFR afin d'être informé des actions menées au **0 970 818 818**
Du lundi au vendredi de 8h à 19h,
appel non surtaxé

Plus d'information sur
le site de l'ANFR :
www.recevoirlatnt.fr



Influenza aviaire

Oiseaux domestiques :

Pour l'ensemble des communes du département, les rassemblements sont désormais possibles et le confinement n'est plus obligatoire.

Les mesures de biosécurité restent toutefois obligatoires pour tous, y compris les basses-cours familiales.



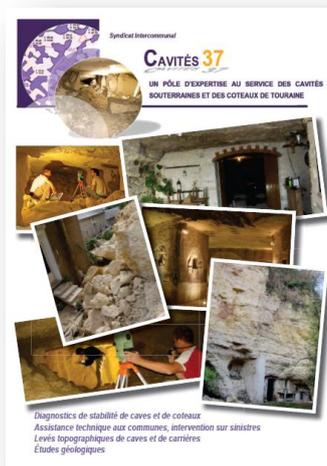
CAVITES 37 - UNE ÉQUIPE DE TOPOGRAPHES, UN GÉOLOGUE ET UN INGÉNIEUR GÉOTECHNICIEN AU SERVICE DES COMMUNES ET DE LEURS ADMINISTRÉS.

Des visites diagnostics de stabilité pour les propriétaires privés :

- dans le cadre de la vente de leur(s) bien(s),
- s'ils souhaitent des informations sur l'entretien de caves ou de coteaux,
- en cas de souci de stabilité de leur(s) cave(s) et/ou coteau,
- pour obtenir des conseils relatifs aux travaux à entreprendre.

Siège Social :

19, allée de l'Impériale
37 550 Saint-Avertin
Tél : 02 47 28 86 47
www.cavites37.com
cavites.37@orange.fr



Brèves

LA NUIT DE LA CHOUETTE

Selon les organisateurs, la Ligue de Protection des Oiseaux et le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine, le nombre de participants n'a jamais été aussi important que pour cette 12^{ème} édition de la Nuit de la Chouette qui cette année se déroulait à Villandry le 11 mars dernier.

Expositions, diaporama et de nombreux ateliers (dissection de pelotes de réjections, fabrication de masques de chouettes, création de mobiles d'animaux de la nuit..) ont permis aux participants de se familiariser avec la grande famille des rapaces nocturnes.

A la nuit tombée, petits et grands ont pu suivre l'un des dix parcours choisis par les organisateurs pour approcher de plus près le peuple de la nuit en compagnie de guides expérimentés.



LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis son ouverture en novembre 2016, notre bibliothèque connaît un certain succès et notamment auprès des jeunes enfants. Quel plaisir de les voir pousser la porte, feuilleter et repartir avec leurs trois livres « coup de cœur », ou tout simplement s'installer pour s'évader, seuls, un instant. Cet instant où le livre emporte le lecteur. C'est aussi un nombre croissant de lecteurs adultes qui fréquentent ce lieu et trouvent parmi plus de 2000 ouvrages celui qui les accompagnera.

Pour la première fois le 25 mars dernier, une collecte de livres sous forme de dons a été organisée. Nous avons choisi de limiter chaque don à 20 livres par foyer, ce qui nous permet d'augmenter notre fonds. Cette opération sera renouvelée au fur et à mesure du besoin de renouvellement. Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes qui ont répondu à notre appel.

Notre bibliothèque doit vivre... s'animer... envisager des actions culturelles. Pour cela nous souhaitons donner plus de force à notre équipe de bénévoles. Vous avez envie de vous investir, de participer à l'accueil des lecteurs, de mettre vos acquis à disposition de tous... N'hésitez pas ! vos propositions, votre aide seront les bienvenues...!

Contacts :

Maria Lépine, Adjointe affaires culturelles, permanence à la Mairie le vendredi de 18 à 19 heures.
Tél : 02 47 50 02 08

Renée Vieyra, Adjointe administrative, Agence postale du lundi au vendredi de 14h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 11h30. Tél : 02 47 37 78 61.

Chauves-souris sous haute-surveillance à Villandry

Colonie de grands murins du Château de Villandry ©LPO Touraine

Depuis 2012, le Château de Villandry a rejoint le réseau « Refuge LPO » pour la richesse de sa biodiversité. En 2017, la collaboration avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) de Touraine prend un nouvel élan grâce au projet Chirocam, mettant à l'honneur la colonie de chauves-souris du château découverte en 2013.

Le Château de Villandry accueille chaque année autour du mois d'avril une colonie de grands murins. Ils se retrouvent dans les combles du château pour donner naissance à leurs petits et les élever. Bien que fragiles et protégés, ces petits mammifères volants sont méconnus et souvent mal perçus par le grand public.

Dans le cadre du projet Chirocam, la colonie est désormais placée sous haute surveillance grâce à la pose de caméras infrarouges dans les combles du château. La LPO Touraine effectue par ailleurs un suivi régulier des chauves-souris. Ce projet a d'abord une portée scientifique, puisqu'il donne à la LPO la possibilité d'acquérir de nouvelles connaissances sur ces chiroptères.

Le dispositif Chirocam permet également de mettre en place une offre de médiation en faveur des chauves-souris et de sensibiliser le plus grand nombre à ces espèces. Les visiteurs du château peuvent en effet découvrir le fonctionnement d'une colonie de chauves-souris grâce à un panneau explicatif installé sur le site. De même, les groupes scolaires et les centres de loisirs bénéficient d'ateliers spécifiques pour mieux connaître les chauves-souris... tout en observant en direct la colonie de Villandry ! Des extraits de la vie des grands murins sont d'ailleurs diffusés sur le site Internet de l'association (<http://www.lpotouraine.fr/>) tout au long de la saison, pour ne rien manquer de la vie de la colonie !

TARIFS

château & jardins	jardins
adulte : 10,50€	adulte : 6,50€
jeune : 7€	jeune : 5€
- de 8 ans : entrée gratuite	

HORAIRES

Le château est ouvert à partir de 9h00 du 4 février au 12 novembre 2017, y compris les jours fériés, et à partir de 9h30 pendant les vacances de Noël. Les jardins sont ouverts toute l'année à partir de 9h.

CONTACT PRESSE

Pauline Dejob
02.4750.02.09
pauline.villandry@orange.fr

CONTACT PUBLIC

Château de Villandry
37 510 Villandry
02.4750.02.09
Info@chateauvillandry.com
www.chateauvillandry.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
TOURAINNE

En partenariat
avec la LPO Touraine

Vie scolaire

Retour sur une année scolaire riche en rencontres, en animations et en découvertes...



Retour des anciens CM2 à l'école



Rencontre sportive CM2/6^{ème} dans le parc du château



Stage astronomie pour les élèves de CM1/CM2



Séances à la piscine du Lac à Tours



Ecole et cinéma pour les enfants de maternelle.



Voyage scolaire au musée de la musique à Montoire pour les élèves de CP au CE2.



*On fait de la soupe en maternelle...
... et de la pâtisserie aussi*



Marché aux fleurs dans la cour

Vie périscolaire

L'APEEV

L'A.P.E.E.V (association des parents d'élèves de l'école de Villandry) a pour objectifs de compléter les moyens d'action de la coopérative scolaire, développer les contacts entre les familles de Villandry ainsi que participer à l'animation de la commune.

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2016, l'APEEV a déjà organisé la bourse aux jouets et puériculture, la randonnée VTT et pédestre ainsi que récemment le vide-grenier et vente de brioches.

Ces événements ont permis de dégager un bénéfice de plus de 4000 euros. Une partie de ceux-ci ont permis la mise en place d'activités non lucratives pour les enfants telles que le goûter et spectacle de Noël ou encore la Kermesse de l'école.

Nous œuvrons dans la bonne humeur où chacun donne selon ses possibilités et envies, alors n'hésitez pas à nous rejoindre, vos enfants vous diront merci.

A bientôt !



LA PERDRIX

Avec ses cinq animatrices, l'association La Perdrix assure la garde du matin et du soir des enfants de l'école de Villandry, ainsi que, en convention avec la mairie, les temps d'activité périscolaire (TAP/NAP) les jeudis et vendredis après-midi. Durant ces derniers, les maternelles ont réalisé des activités autour des fruits et des légumes cet hiver, et autour des instruments de musique ce printemps. Les primaires, eux, ont joué aux petits scientifiques ou au cirque, puis ont fait du cinéma ou de la cuisine venant du monde entier. Les gourmands étaient au rendez-vous !

Du côté de l'association elle-même, les difficultés financières subsistent même si elles sont moins aiguës que l'année précédente, et pour tenter d'améliorer les choses un vide-dressing a été organisé le 19 mars, première édition du genre à Villandry. Malheureusement, l'affluence n'a pas été au rendez-vous, notamment l'après-midi... on espère malgré tout

que le rendez-vous a été fixé, et qu'il y aura plus de monde la fois prochaine ! En attendant, l'association essaye de trouver, en concertation avec la mairie, des solutions à long terme pour arriver à pérenniser les services qu'elle rend aux parents d'élèves de la commune, et pour cela fait appel à toute l'énergie et tout le dévouement de ses bénévoles.



Vie sociale

REPAS DES AÎNÉS



Le jeudi 6 avril la municipalité avait convié ses « Aînés » à se retrouver autour du repas.

Lors du discours d'accueil, Jean-Marie Métais, Maire, a exprimé sa joie de partager ce repas avec les aînés. Un repas particulièrement chaleureux où chacun a pu échanger et partager. Pour les participants, c'est aussi l'occasion de se rencontrer, de resserrer les liens existants. Nul ne doute que tous sont impatients de se retrouver pour ce rendez-vous incontournable.

PROFESSION ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

L'assistant maternel accueille des mineurs confiés par leurs parents. Il exerce sa profession comme salarié du particulier employeur. Il peut exercer en dehors de son domicile dans le cadre d'une Maison d'Assistants maternelles.

C'est un métier qui confère un statut légal avec des obligations et des droits fixés par la convention collective du particulier employeur.

Le cadre de vie familial devient le lieu de travail. Cela implique d'associer toute la famille à ce choix professionnel afin d'adapter le mode de vie de la famille à cette activité à domicile.

L'agrément est nécessaire pour exercer la profession d'assistant maternel.

Il est accordé si les conditions d'accueil garantissent la sécurité, la santé et

l'épanouissement des mineurs accueillis, en tenant compte des aptitudes éducatives du candidat.

Le nombre de mineurs accueillis simultanément ne peut être supérieur à quatre y compris les enfants de moins de 3 ans de l'assistant maternel présents à son domicile.

La demande de dossier se fait auprès du service agrément du conseil départemental, 38 rue Edouard Vaillant à Tours (Tél. 02 47 31 45 35 – Email agreements@departement-touraine.fr).

Elle est également téléchargeable sur l'un des sites www.departement-touraine.fr ou www.service-public.fr

Le Conseil Départemental forme et accompagne les assistants maternels tout au long de leur carrière.

Après la délivrance de l'agrément, une formation initiale de 120H est obligatoire (60H avant l'accueil du 1er enfant – 60H dans les 2 ans qui suivent le 1er accueil)

A l'issue de cette formation, l'assistant maternel doit se présenter à la 1^{ère} unité professionnelle du CAP petite enfance.

L'agrément est valable 5 ans et soumis à renouvellement.



Anne NOBRE - animatrice

Relais Assistantes Maternelles

Tél. 06 30 80 83 15

service.ram@mairie-ballan-mire.fr



Ballan-Miré * Berthenay * Druye * Savonnières * Villandry

Vie associative

Villandry Village

Cette année l'association a prévu d'organiser 3 manifestations

Après le traditionnel **Rillons Ensemble** du 3 juin, l'association vous propose, le 21 juin, à l'occasion de la **fête de la musique**, de venir écouter le groupe Totem, rue de la mairie.

la 6^{ème} édition du festival de musique « **Villan'zik** » accueillera une sélection d'artistes régionaux le 15 juillet. Cette année en raison des travaux sur la place du village, le festival se déroulera sur le stade municipal. Nous conserverons les deux scènes.

Sur la scène acoustique

Anto : Anto propose ce qu'il appelle de la chanson à vocation poétique. Avec ses nouveaux morceaux, il a déjà ravi plusieurs centaines de spectateurs dans une trentaine de concerts.

Farlight : cela fait sept ans que Farlight partage avec nous sa musique, évoluant au gré des envies et du moment. Les deux membres fondateurs de Farlight

vous proposent un troisième album studio principalement centré sur des morceaux acoustiques dans une approche dépouillée et émotionnelle honorant les racines du blues et de la musique folk.

Foued and Co : durant une bonne dizaine d'années Foued et le Top Boogie, composé des plus grands musiciens de blues de la région, sillonnent l'hexagone du nord au sud et de l'est à l'ouest, tout en restant un groupe local, et suscitent des vocations chez les jeunes artistes tourangeaux.

Sur la scène électro

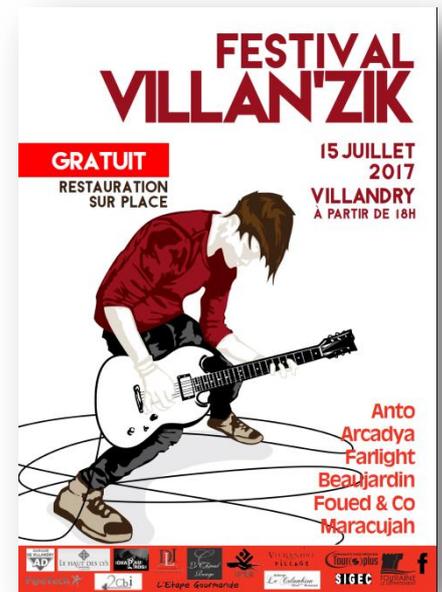
Arcadya : naviguant entre rock français et chanson à texte, Arcadya cherche à vous bousculer et vous embarquer vers d'ailleurs, avec une sensibilité qui lui est propre.

Beaujardin : groupe fondé en 2010, il n'a depuis jamais cessé de se produire sur scène et offre un son rock mâtiné d'underground et d'électro discret, tour à tour sombre et chatoyant.

Maracujah : groupe de Saint Malo distillant un puissant mélange de musiques ensoleillées. Oscillant entre le

reggae et le rock ils imposent leur REG'N'ROLL partout où ils passent. En 2012 la plaine des Vieilles Charrues s'enflamme sur le titre phare "J'hallucine". Le style est affiné, l'énergie éclatante et l'envie de faire danser les gens encore plus présente...

Pour finir l'année, nous nous attacherons à faire revenir le Père Noël sur la place du village pour un **Noël Ensemble** convivial.



L'APCV

Une battue aux déchets malheureusement fructueuse

Ils s'étaient donné rendez-vous samedi dernier, au petit matin, sur la route pavée du bord du Cher pour une partie de chasse bien particulière. Chaque année, au mois de mars, l'Association des propriétaires chasseurs de Villandry (APCV) se donne pour mission de nettoyer les 200 hectares de leur territoire de chasse.

Éric Deniau, le président, invite toujours à cette occasion tous ceux qui voudraient se joindre à eux, chasseurs ou non. Samedi dernier, s'ils étaient plus d'une vingtaine, il n'y avait, et c'est

dommage, que des chasseurs ou leurs amis. Mais qu'importe, le plus important était d'enlever tous ces déchets dont certains peuvent polluer la nature ou blesser la faune, voire le promeneur. Un travail utile quand on voit le résultat de la collecte d'une matinée. Outre les ordures habituelles, l'APCV a eu la surprise de découvrir un certain nombre de bouteilles de gaz,

vides, une bouteille d'air comprimé et une télévision d'un modèle ancien et encombrant.

Il faudra encore du temps et de nombreuses battues pour que la nature soit respectée comme un milieu de vie à préserver. L'année prochaine, l'association reviendra donc sur son territoire de chasse pour réparer les bêtises de quelques-uns.



VILLANDRY
Dimanche 09 juillet 2017
VIDE-GRENIER de l'APCV



RDV SUR LE STADE
ACCUEIL DE : 6H à 9H
RESTAURATION SUR PLACE

Renseignements et réservation au
02.47.26.38.10 ou 06.25.67.34.29
(après 19 h 30)

L'Embellie

L'Embellie de Villandry... et la rénovation du cœur de bourg

L'objectif de notre association est de contribuer à l'embellissement du village par son fleurissement... Notre action se développe donc essentiellement sur le terrain...

Les bénévoles se retrouvent avec leurs outils et leur bonne humeur lors des chantiers du samedi matin. En mars, avril et mai, les sept rendez-vous prévus ont ainsi rassemblé jusqu'à neuf bénévoles.

Nous avons planté la rue de Munat (notre photo), nettoyé les espaces déjà fleuris dans le centre-bourg et renouvelé les plantations de la rue du Bocage.

Le prochain chantier du 3 juin sera clôturé par un apéritif au jardin de la Saugeraie, qui fêtera l'opération « Rendez-vous au jardin » organisée partout en France et dont le thème cette année est « Partage au jardin ». Un titre rêvé pour notre action !

Du fait de notre engagement, il était tout à fait logique que L'Embellie soit partie prenante de la rénovation du cœur de bourg qui va s'étaler sur plusieurs mois à Villandry.

Nous sommes associés au projet dans le cadre du réaménagement de la voirie par une nouvelle convention avec la mairie (et les riverains des rues de la Mairie, du Bocage, du Commerce, du Chanoine Le Noach et Emile Peltier). Nous aiderons les habitants concernés à choisir les grimpantes qui orneront leur façade et serons à leur côté pour en conseiller l'entretien.

La seule ombre au tableau cette année sera l'annulation de notre troisième « Promenade fleurie » qui était prévue en septembre...juste au milieu des travaux !!! Ceux-ci risquent en effet de rendre trop difficile la déambulation dans le centre-bourg.

Nous nous rattraperons en 2018, avec un cœur de village tout neuf et, nous l'espérons, une fleur à la boutonnière

de Villandry ! Nous aurons alors de nouvelles réalisations et de nouveaux projets à présenter!

Et pour ceux qui ne nous connaissent pas encore nos coordonnées :

embellievillandry@gmail.com

<http://embelliedevillandry.wixsite.com/embelliedevillandry>



Patrimoine Vivant Cher et Loire

A la révolution, suite à un décret de l'Assemblée Nationale de fin 1789, chaque commune devait avoir sa mairie et un maire élu à sa tête. Le premier maire, M. Claude NAU est élu le 21 Janvier 1790, avec 65 voix sur 99 votants. Si la population de l'époque s'élève à près de 1 000 personnes, seuls les « Citoyens actifs de la tête peuvent voter à la chambre ordinaire de délibération de la commune de la paroisse de Villandry ».

La première mairie de Villandry

Il semble probable que ce vote ait eu lieu dans l'église, seul lieu de la commune capable de recevoir autant de personnes.

L'immeuble que nous allons évoquer ici eut, probablement dès l'origine, la fonction de maison communale

En juillet 1850, alors que M. Hainguerlot est maire et propriétaire des terres de Villandry, son adjoint M. Auger, en son absence, déclare dans l'acte d'adjudication que « l'immeuble*

qui sert de mairie appartient à la commune, que le terrain est sa propriété de temps immémorial et les constructions, pour avoir été édifiées par la commune...» ; et celle-ci n'a pas de titre de propriété, ce qui est fréquent à cette époque.

*Il s'agit alors « d'un bâtiment carré couvert en pavillon composé d'une seule chambre** à cheminée avec une petite cour au couchant servant d'entrée sur laquelle existe une servitude de passage au profit du presbytère.»*



Suite à l'aliénation*** par décret de M. le Président de la République, Louis Napoléon Bonaparte en date du 9 avril 1850, la commune est autorisée, pour un prix d'estimation de 800 francs, à vendre par adjudication**** l'immeuble pour aider au financement de l'achat d'un bâtiment servant de maison d'école depuis 1837, et dont elle consacra une des salles à l'usage de l'immeuble vendu. Il s'agit de la mairie actuelle.

Extrait du Cahier du Patrimoine n° 52, Version intégrable disponible en Mairie

- * L'immeuble : désigne tout bien, quel qu'il soit (terrain ou bâtiment)
- ** Chambre : désigne une pièce dans un bâtiment, quel qu'en soit sa fonction.
- *** Aliénation : désappropriation d'un bien par une personne morale (mairie)
- **** Adjudication : vente aux enchères, à la bougie

Stars Trec



L'Association Stars TREC, qui compte aujourd'hui 40 familles adhérentes, a pour but de valoriser la pratique de l'équitation et notamment du tourisme équestre sur Villandry et ses environs. Elle soutient également les équipes engagées en compétition de T.R.E.C. (Techniques de Randonnée Équestre en Compétition), du centre équestre

L'Alezane, qui obtient des résultats, 2^{ème} en équipe et 4^{ème} et 5^{ème} en individuel pour cette année. Pour atteindre ces buts, elle organise diverses manifestations ouvertes à tous.

Manifestations 2017

Le 11 juin prochain, l'Association organisera l'intendance des T.R.E.C. du centre équestre L'Alezane, Elle y proposera aux cavaliers et spectateurs buvette et grillades. Après le Parcours d'Orientation et Régularité (POR) du matin, les cavaliers et équipes s'affronteront sur le PTV (Parcours en Terrain Varié). Vous êtes tous conviés à

les soutenir et percevoir l'ambiance de la compétition l'après-midi.

Le 6 octobre, Stars Trec organisera le Rallye cyclo équestre. Avec nous l'espérons cette année, des parcours spécial piétons et cyclistes. Départ le matin du centre équestre de l'Alezane avec remise du road book et d'un questionnaire sur le parcours qui est d'environ 12 kilomètres. Après le repas tiré du sac, cavaliers et cyclistes se retrouveront pour une série de jeux par équipe. La journée se terminera par la remise des prix et un apéritif offert par l'Association. Cette journée est ouverte à tous les cavaliers, calèches et vététistes.



15h45, au sommet de la côte du Gosier sec, principale difficulté de Villandry. La foule est massée, presque silencieuse, attendant l'arrivée des coureurs.

Tout à coup, le bourdonnement croissant d'un hélicoptère. Les conversations s'arrêtent, les cous se tendent, essayant d'apercevoir un maillot coloré. Des clameurs s'élèvent, l'hélicoptère nous survole. Et ça y est, les premiers coureurs apparaissent. Malgré la difficulté, pas vraiment le temps de détailler ces grimpeurs. Et puis le peloton est là. La crispation des visages traduit la difficulté de cette côte en ce 173^è km de course.

Très vite, trop vite pour les spectateurs, les derniers coureurs s'envolent pour les 23 derniers kilomètres, vers un repos bien mérité !

16^{ÈME} ÉDITION DE LA ROUE TOURANGELLE – 2 AVRIL 2017



MJC Ballan-Miré

Les activités sur Villandry

Pour les enfants :

Youpi danse 4/6 ans - le jeudi de 18h à 18h45
Youpi danse 6/9 ans - le jeudi de 18h45 à 19h30

Pour les adultes :

Gym disco tonic - le jeudi de 20h à 21h
Tai Chi Pa Qua (avancés) - le mercredi de 19h30 à 21h
Yoga - le lundi de 19h à 20h30

Bon à savoir : Le calendrier de la rentrée vous a dépassé ? En fonction des disponibilités, les inscriptions en cours d'année sont toujours possibles !



Danse enfants de Villandry – Gala de danse 2016

Portes ouvertes et inscriptions

> **Du 6 au 16 juin : portes-ouvertes** de nos activités hebdomadaires artistiques, sportives et de bien-être. Sur simple appel au secrétariat, vous pourrez participer gratuitement à l'un de nos ateliers.

Inscriptions aux activités 2017-2018 : le **jeudi 1^{er} juin** de 17h30 à 20h au Café des Amis, rue du Commerce, et le **samedi 17 juin** au forum des associations de Villandry de 15h à 18h.

> **A noter :** Gala de danse et démonstrations : Vendredi 16 juin à 19h au Gymnase Danguillaume, Ballan-Miré. L'occasion d'y découvrir le travail des différents ateliers durant l'année !

> **Retrouvez toute la liste des activités de la MJC sur le site internet et sur demande au secrétariat !**



Événement : la MJC fête ses 50 ans ! Dimanche 25 juin 2017

C'est la fête au parc de Beauverger pour les 50 ans de la MJC ! Un moment fort pour l'association qui participe à la vie de Ballan-Miré depuis le 6 avril 1967 ! Vous êtes tous conviés afin de fêter ensemble cet anniversaire avec une journée pleine d'animations : jeux, exposition souvenirs, démonstrations et initiations à différentes activités..!

Au programme de 10h30 à 18h : 10h30 : chasse au trésor
12h : vin d'honneur offert
Pique-nique « sorti du panier »
14h : gâteau d'anniversaire offert

A partir de 14h30 : Jeux de kermesse, boum pour les enfants et ados, démonstrations de danses, initiations activités bien-être, atelier de peinture et bien d'autres !

Programme complet et horaires des animations sur le site internet de la MJC

De 10h30 à 18h au Parc de Beauverger, 34 rue du Commerce 37510 Ballan-Miré
Buvette, sandwiches et gourmandises sucrées sont prévus sur place

STAGES D'ÉTÉ POUR ENFANTS ET ADULTES DU 10 AU 28 JUILLET

Du côté des enfants à partir de 4 ans : la MJC propose tout le mois de juillet un programme d'activités culinaires, manuelles... pour s'amuser, découvrir et se faire plaisir !

Du côté des adultes : activités artistiques tous niveaux et des séances de bien-être et relaxation pour tous.

> *Programme complet disponible début juin. Un minimum de participants étant requis, pensez à vous inscrire au plus tôt pour faciliter l'organisation des activités.*

En savoir + Maison des Jeunes et de la Culture de Ballan-Miré

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Tél : 02 47 67 69 63 /
Portable : 06 70 64 76 16.
MJC Parc Beauverger - 34, rue du Commerce - 37510 Ballan-Miré.
NOUVEAU SITE INTERNET :
<http://mjc-ballan-mire.wixsite.com/bienvenue>

MJC Ballan-Miré
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

27^{ÈME} SALON DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS D'ART - 21 & 22 OCTOBRE 2017

Le Salon de l'Artisanat et des Métiers d'Art, c'est LE lieu pour découvrir la passion et le savoir-faire des artisans et artisans d'art professionnels. Créations uniques, originalité, et diversité sont les maîtres mots de cet événement. **Invité d'honneur : David VALENCE « De secrets en tiroirs », ébéniste d'art et marqueteur**

Entrée libre de 10h à 18h au Centre d'Animation de La Haye à Ballan-Miré

Infos pratiques

ADAPTER LE LOGEMENT À LA PERTE D'AUTONOMIE, MAÎTRISER LES DÉPENSES EN ÉNERGIE DES MÉNAGES, AMÉLIORER LES LOGEMENTS VÉTUSTES. CE SONT LES OBJECTIFS PROGRAMME HABITAT + PORTÉ PAR TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE. L'ANIMATION DE CETTE OPÉRATION, CONFIEE À SOLIHA INDRE-ET-LOIRE, EST FINANCÉE PAR LA MÉTROPOLE ET L'ANAH.



SOLIHA Indre et Loire
303 rue Giraudeau
37000 TOURS - 02 47 36 25 50
contact.indre-et-loire@solih.fr

BIEN VIVRE CHEZ SOI DANS UN LOGEMENT ADAPTÉ ET ACCESSIBLE

- ▶ Vous rencontrez des difficultés d'accès ou de déplacement dans votre logement ?
- ▶ Votre salle de bain n'est plus adaptée à vos besoins ?
- ▶ Votre logement n'est plus un espace où vous évoluez en sécurité (risques de chutes ou tout autre accident ménager)?

Si oui, il est temps d'agir !

La mission de SOLIHA Indre et Loire est de vous accompagner dans l'adaptation de votre logement afin de favoriser l'autonomie et le maintien à domicile.



VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE RÉDUISEZ VOS DÉPENSES D'ÉNERGIE

- ▶ Vos factures d'énergie sont élevées?
- ▶ Vous avez trop froid ou trop chaud dans votre logement ?
- ▶ Vous constatez des traces d'humidité sur vos murs ?

Si oui, il est temps d'agir afin d'améliorer votre confort et de maîtriser vos dépenses d'énergie !

L'ÉTAT VOUS AIDE A TRAVERS SON PROGRAMME HABITER MIEUX

Fiches détaillées avec exemple de plan de financement disponibles en mairie



LOUER SANS CRAINTE DES IMPAYÉS EST LE RÊVE DE NOMBREUX PROPRIÉTAIRES,

ACCÉDER AU LOGEMENT EST UN CASSETÉTE POUR DE NOMBREUX LOCATAIRES,

VISALE est la solution qui permet au locataire d'offrir à son futur propriétaire un garant de qualité et ainsi de répondre à ses attentes de sécurité.

Dépliants disponibles en mairie

Numéros utiles

Mairie : Tél. 02 47 50 02 08

Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 19h

Agence postale et bibliothèque : Tél. 02 47 37 78 61

Ouvert du lundi au vendredi de 14h30 à 17h,
et le samedi de 9h à 11h30.

Accueil périscolaire "La Perdrix" : Tél. 02 47 43 52 73

Ecole primaire : Tél. 02 47 50 19 55

Le RAM : Relais Assistantes Maternelles

Contact : Anne NOBRE

Tél. : 06.30.80.83.15,

e-mail : service.ram@fr.oleane.com

-:-:-:-

Assistante Sociale :

Tél : 02 47 73 37 37

Permanences 1er et 3ème mardis de chaque mois
en mairie et sur rendez-vous.

Conciliateur de justice :

Mr GAMBARI Christian

Permanences 2 mardis par mois en mairie et sur
rendez-vous.

Tél : 02 47 80 10 00

ADMR (l'association du service à domicile)

Contact : Mme DELERABLE Béatrice

Tél : 02 47 96 01 06 et 06 18 97 29 04

Courriel : admr.lignières@orange.fr

PRESENCE VERTE (service à la personne)

Présence Verte Touraine : Tél. 02 47 31 61 96

www.presenceverte.fr

AssistaDom (services à domicile)

Contact : Mme AULAGNER Martine

Tél : 02 47 40 00 59

E-mail : agence@assistadom.fr

Site : www.assistadom.fr

ASSAD-HAD en Touraine

Services, soins et hospitalisation à domicile

Tél. 02.47.45.48.25

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Structure de proximité pour les retraités, les personnes
âgées et leur entourage.

Contact : CLIC « des 3 vallées » tel : 02 47 21 90 00

Collecte des déchets :

Villandry rive gauche

Collecte sélective : jeudi

Ordures ménagères : vendredi

Déchets végétaux : 2/01, 16/01, 30/01, 13/02, 27/02

4/12, 18/12, et tous les lundis matin

Villandry rive droite

Collecte sélective : jeudi

Ordures ménagères : jeudi

Déchets végétaux : 2/01, 16/01, 30/01, 13/02, 27/02

4/12, 18/12, et tous les lundis matin

Informations sur les collectes : Tél. 02 47 78 13 00

ou contact.poubelle@agglotours.fr

Transports scolaires :

SIGEC - Service du transport scolaire

Hôtel de Ville de Ballan-Miré

02 47 80 10 00

-:-:-:-

Gendarmerie : 17 ou 02 47 68 26 90

Numéro d'urgence européen : 112

SAMU : 15

Pompiers : 18

EDF : 0810 08 03 33

Accueil Gaz Naturel Raccordement et Conseils,

dédié à tous les clients, promoteurs, partenaires et
fournisseurs, traite l'ensemble des demandes en
matière de solutions gaz naturel : conseils énergétiques,
demandes de raccordement :

N° CRISTAL : 09 69 36 35 34 (appel non surtaxé)

Urgence Sécurité Gaz : 0800 47 33 33

(N° Vert, appel gratuit depuis un téléphone fixe).



Agenda des manifestations

6 au 16 juin : Portes Ouvertes de la MJC
Parc Beauverger, Ballan-Miré

11 juin 2017 : Intendance du T.R.E.C.
Stars TREC, Centre équestre de l'Alezane

16 juin 2017 : Gala de danse de la MJC
Gymnase Danguillaume, Ballan-Miré

17 juin 2017 : Kermesse des écoles et
forum des associations
Cours des écoles de Villandry

20 juin 2017 : Sortie St-Gilles-Croix-de-Vie
pour la Route de la Sardine,
AFN Savonnières-Villandry
(Contact Jean-Paul Albert - 06 85 98 59 87)

21 juin 2017 : Fête de la musique
Villandry Village

25 juin 2017 : La MJC fête ses 50 ans
Parc Beauverger, Ballan-Miré

9 juillet 2017 : Vide-grenier de l'APCV
Stade municipal de Villandry

10 au 18 juillet : stages d'été de la MJC

15 juillet 2017 : Festival Villan'zik
Villandry Village, stade municipal

24 septembre 2017 : Marathon
Touraine Loire Valley

6 octobre 2017 : Rallye cyclo-équestre
Stars TREC

21 et 22 octobre : Salon de l'Artisanat et des
Métiers d'Art organisé par la MJC
Centre d'animation de la Haye, Ballan-Miré



Tours Métropole Val de Loire présente

le 1^{er} festival international du

CIRQUE

EN VAL DE LOIRE



Du 29 septembre
au 1^{er} octobre 2017

★ TOURS ★
La Gloriette

Réservez vos billets sur www.imperialshow.com
et dans tous les points de vente habituels

(FNAC, TICKET MASTER, FRANCE BILLET, CULTURA, CARREFOUR, AUCHAN, MAGASINS U, GEANT, LECLERC).

LE
PLUS GRAND
CHAPITEAU
D'EUROPE

Production : IMPERIAL SHOW. TEL : 03 44 90 00 12 / RCB384219796 / Licences N° 2 1092664 - N° 3 1092665

Avec le soutien de :

VILLE DE
TOURS

TOURAIN
LE DÉPARTEMENT

edf

VINCI
AUTOROUTES

McDonald's

franco
bleu
STANISLAS

la Nouvelle
République

tvt